

 **LA PLAINE
DES CANTOUX**

 **COMPTE-RENDU de la
BALADE URBAINE**



 **LE 10 MARS 2018**

Dans le cadre de la création d'une Zone d'Aménagement Concerté sur le secteur des Cantoux, la Mairie d'Ormesson et l'Établissement Public d'Aménagement EPAMARNE ont souhaité engager une démarche de concertation afin d'élaborer ce projet avec les Ormessonnais. Cette balade urbaine est le second rendez-vous donné aux habitants du quartier et de la commune, et a permis de réaliser un diagnostic partagé.

REPRÉSENTANTS DE LA VILLE ET INTERVENANTS

Marie-Christine Ségui, Maire d'Ormesson-sur-Marne.

Hanadi Garabli, correspondante de la ville au sein d'EPAMARNE

Claire Gourdin, responsable de l'urbanisme à la Ville

Cyril Trétout, Architecte et Urbaniste associé de l'agence ANMA (Agence Nicolas Michelin Architecture)

Romain Moreau, directeur associé de l'agence Traitclair

Camille Tchounikine, chargée de concertation à l'agence Traitclair



Environ 40 participants



INTRODUCTION

Mme le Maire remercie les participants et les intervenants d'être venus pour cette balade urbaine. Cet événement se déroule en 2 temps, avec d'abord une présentation synthèse de la première réunion publique, avant de véritablement effectuer un parcours dans le quartier.

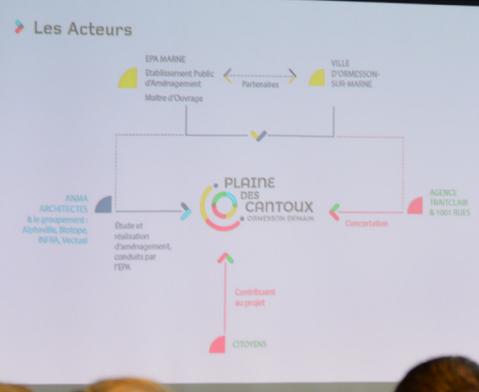
Mme le Maire commence donc par rappeler le projet et son contexte : une création de logements rendue nécessaire par le Contrat de Mixité Sociale qu'a passé la Ville avec l'Etat, d'où ces projets d'aménagement urbain - et ce sans augmentation d'impôts.

Elle précise que ce projet est également l'opportunité d'entamer une réflexion nouvelle à l'échelle de la ville, notamment sur des sujets environnementaux, mais également sur des thématiques plus précises comme celle des pistes cyclables ou de la valorisation des entrées de ville.

Concernant le périmètre même du projet, elle rappelle bien qu'il n'y aura aucune expropriation. Mme Gourdin précise qu'il y a en effet deux cas de figure :

- Si un propriétaire souhaite vendre, il doit contacter l'EPFIF car il se situe dans un périmètre de veille foncière. La négociation se fait ensuite au cas par cas pour s'accorder sur un prix de revente.
- Une autre option concerne un bien qui a déjà été mis en vente par son propriétaire. Le préfet a le droit de préempter, c'est-à-dire de se substituer à l'acquéreur initial de la vente.

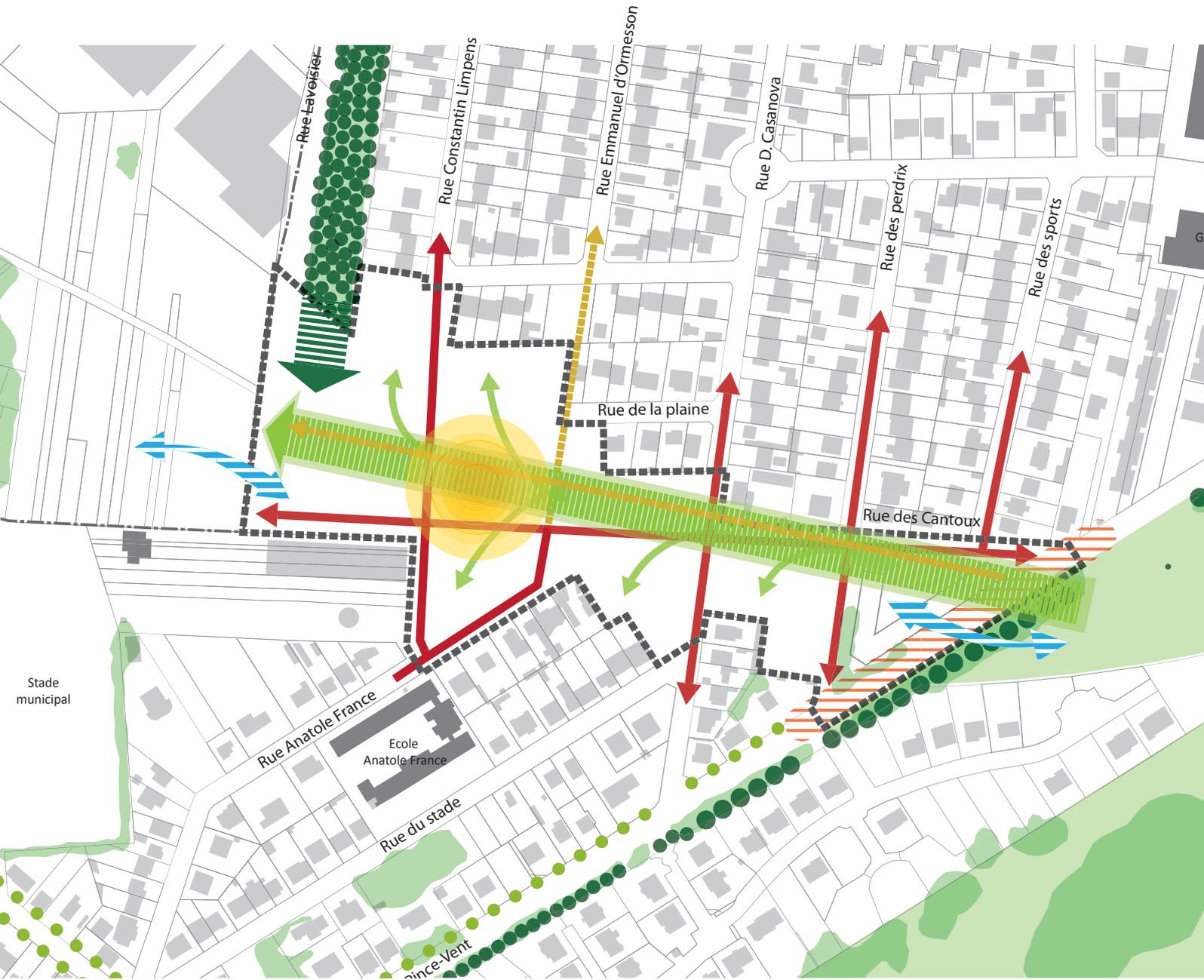
M. Moreau et M. Trétout reviennent rappellent ensuite quelques points du projet qui avaient été présentés lors de la réunion publique du 6 février.



LE PÉRIMÈTRE DE CONCERTATION,

c'est à dire le périmètre de réflexion autour du projet. Ces limites peuvent en effet évoluer : par exemple si des particuliers souhaitent vendre leur bien, il est possible que leur terrain soit racheté et donc intégré au périmètre de réflexion.





IMAGINER UN QUARTIER VIVANT INTÉGRÉ DANS LE TISSU ENVIRONNANT

Le périmètre du projet

Penser une centralité autour d'un équipement pour le quartier et d'un espace de rencontre

PENSER DES ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET FACILITER LES DÉPLACEMENTS

 Permettre des liaisons en prolongeant la voirie existante

 Généraliser les déplacements doux en développant des cheminements piétons et cyclables

 Apaiser la traversée de la RD111

INSCRIRE LES PAYSAGES URBAINS ET ÉCOLOGIQUES DANS LA CONTINUITÉ DU QUARTIER

 Continuer les alignements d'arbres existants

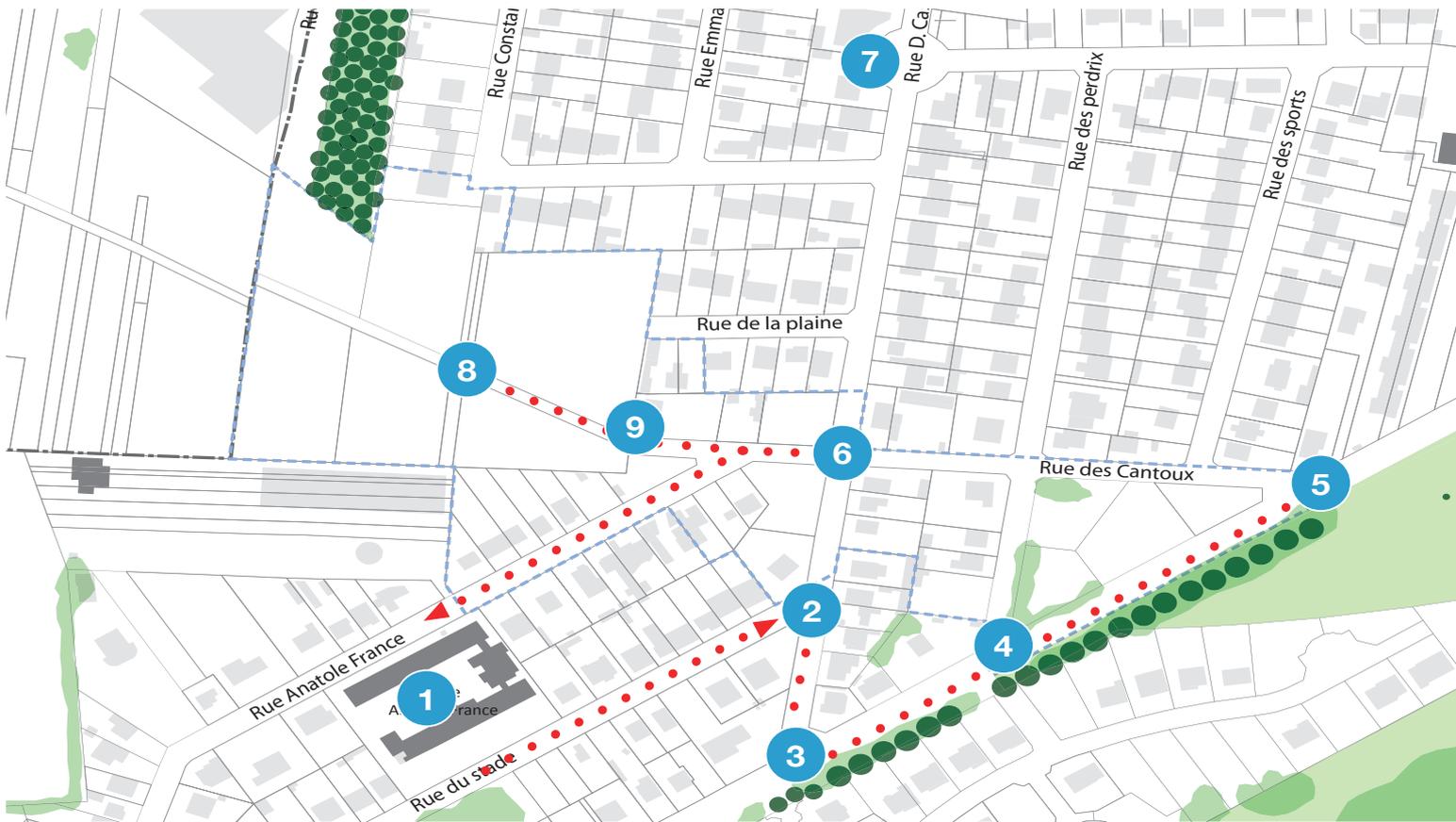
 Penser une liaison paysagère du Golf à Chennevières

 Conserver une cohérence urbaine avec les projets environnants

LA BALADE URBAINE

Les participants se séparent ensuite en 2 groupes pour effectuer le parcours dans le quartier, en partant de l'école Anatole France. Ils sont munis de carnets de balade, qui viennent comme supports d'échanges : le but est de pouvoir discuter de l'existant afin de pouvoir réaliser un diagnostic d'usage du quartier par les habitants, qui viendra compléter le diagnostic technique réalisé par les experts.

L'ITINÉRAIRE DE BALADE



© Ville d'Ormesson



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

1

ÉCOLE ANATOLE FRANCE

La place de la voiture devant les équipements :

- Les participants ont remarqué que la plupart des habitants viennent déposer et reprendre leurs enfants en voiture, ce qui engendre une importante saturation de cette rue aux heures de rentrée et de sortie de l'établissement.
- Cela est lié au mode déplacement très motorisé dans ces quartiers, les parents déposent puis vont travailler ou faire d'autres activités et donc prennent leur voiture.
- De plus, cette rue sert parfois de déviation de la RD111 aux heures de pointe, et beaucoup ne respectent pas la limite de vitesse à 30km/h
- Plusieurs participants ont ainsi proposé un dépose-minute séparé de la circulation principale, comme cela existe au collège ou il y a un parking
- Les participants ont également signalé ce problème au niveau du centre sportif : quand il y a des événements les personnes vont se garer jusque dans le champ de la Maillarde.

2

RUE DU STADE

Une dangerosité des cheminements piétons liés aux circulations des véhicules :

- Au niveau de la vitesse et des signalisations : la vitesse des véhicules est trop importante et il y a peu de visibilité aux intersections. Les phases de feux de la RD111 sont trop courtes, et il y a un problème au croisement rue des Cantoux avec la rue D Casanova, le carrefour est très dangereux. Une pétition a été lancée sur le sujet, avec pour l'instant 117 signatures.
- Des problèmes de shutes sont mentionnés à plusieurs reprises au niveau de la rue Casanova, qui sert d'itinéraire bis quand la Rd111 est trop embouteillée. Les participants remarquent également que cette rue est empruntée par le bus, mais aussi les camions car elle est assez large et permet de relier la RD111 et la RD4 alors que c'est pourtant interdit.
- Par comparaison, la nuit ces rues sont très calmes. Les participants ont proposé que l'éclairage soit limité et à hauteur des piétons car l'obscurité fait ralentir les véhicules.

La difficulté des cheminements piétons :

- Les participants notent que le stationnement se fait aussi sur le trottoir sans laisser de place aux piétons qui sont obligés de descendre sur la chaussée.
- Les hauteurs de trottoir plus hautes ne sont pas forcément une bonne solution, car les voitures montent dessus pour laisser passer les véhicules de secours.
- Les piétons ne se sentent pas en sécurité, et les trottoirs sont trop pentus.
- Par ailleurs, rien n'est fait pour favoriser leur place dans l'espace public : les arrêts de bus n'ont pas de bancs par exemple. Certains précisent cependant que les bancs ont été retirés à la demande des riverains à cause des jeunes.

Les formes urbaines

- Les participants remarquent que le tissu est totalement pavillonnaire, avec des maisons assez grandes. Il y a par ailleurs une grande disparité des formes et des matériaux des pavillons.
- Ils notent également le peu de présence du « vert » dans l'espace public : les végétaux sont uniquement dans les jardins privés.
- Cyril Trétout rappelle la volonté d'un travail d'intégration des futures constructions dans ce tissu pavillonnaire : à ce niveau-là, les hauteurs seront basses pour un vis-à-vis avec les pavillons agréables. Tous respecteront par ailleurs la hauteur maximale de 15 mètres prévue dans le PLU.
- En réponse à certains participants qui se posent la question de la répartition des logements aidés et des logements en accession, l'équipe-projet spécifie qu'il s'agit de 70% de logements en accession et de 30% de logements aidés sur ce projet. Il n'y aura cependant pas de distinctions extérieures entre les deux : seules les prestations intérieures des appartements varieront.

3

L'AVENUE PINCE VENT

L'importance du trafic :

- Les participants indiquent que les voitures roulent très vite sur cette avenue, bien au-delà des limitations de vitesse. Il y a des accidents très régulièrement, dont une petite fille qui est décédée il y a 3 ans.
- Le passage piéton n'est pas protégé.
- Certains participants qui ont l'habitude d'y passer en vélo notent également la dangerosité de cet axe, et l'absence totale de pistes cyclables ou d'aménagement pour protéger les cyclistes.
- Il est également compliqué d'y circuler pour les personnes à mobilité réduite, les personnes avec des poussettes...
- Les participants sont assez unanimes pour une volonté d'améliorer la place des cheminements doux sécurisés sur cette route.
- En effet, ils remarquent que beaucoup d'habitants de l'Essonne y passent pour rejoindre l'autoroute : La grande ligne droite incite à la vitesse et le linéaire n'est pas équipé de suffisamment de feux, qui ne sont en plus pas respectés.
- Ils demandent ainsi à ce que les futurs projets prennent en compte cette dimension de l'embouteillage existant et à venir sur l'avenue.

4

LE TRIANGLE DES CANTOUX

- L'équipe projet rappelle que ce terrain va être le premier à être construit : le permis vient d'être déposé.
- Certains participants font part de rumeurs qui circulent, comme quoi une mosquée serait construite à cet endroit. Mme le Maire précise bien qu'il s'agisse uniquement de logements, aidés et en accession.
- Certains participants expriment l'idée de « vitrine » pour cet emplacement, car l'image du futur quartier dépend de ces premières constructions. D'autres se posent la question des nuisances pour les futurs habitants, avec le bruit notamment de l'avenue.
- Mme le Maire spécifie par ailleurs que la Maison qui s'y trouve actuellement appartient à l'Etat, et que ses occupants ont déjà été relogés.

5

L'ENTRÉE DE QUARTIER

La circulation :

- › Les riverains indiquent qu'il s'agit d'un point critique pour pouvoir sortir du quartier en voiture.
- › Les habitants demandent par ailleurs une cohérence du parcours cyclable, s'il est créé, afin de ne pas avoir des discontinuités sur ces routes dangereuses.

La volonté d'une entrée de quartier qualitative :

- › Certains participants font la remarque que les limites d'Ormesson ne sont pas très claires : il est donc important en parallèle du projet de les valoriser et de les requalifier, comme il sera fait pour cette entrée de quartier.
- › Certains proposent notamment de retirer le panneau publicitaire sur trottoir qui réduit la visibilité à la sortie de la rue des Cantoux, et de poser des plots pour empêcher que les voitures se garent sur les trottoirs.
- › D'autres remarquent également la nécessité de lier les autres quartiers (Sonnettes, le Golf) pour qu'il soit plus facile de s'y rendre à pied par exemple et d'avoir une dynamique commune au lieu d'être isolés les uns des autres.

6

LA RUE DES CANTOUX

- › Cyril Trétout rappelle que le projet a vocation à élargir cette rue (5-6 mètres de plus), et d'y planter une allée d'arbres pour une continuité verte liant le Golf jusqu'à la Maillarde, une idée que les participants apprécient pour faire rentrer la nature dans les espaces publics du quartier et pouvoir s'y balader à pied.
- › Ils mettent cependant en garde contre un éventuel squat de ces nouveaux espaces publics par les jeunes : ils ne souhaitent donc pas de murets ou de bancs trop près des habitations pour ne pas occasionner de nuisances.
- › Ils notent par ailleurs que les rues alentour ont été refaites récemment : c'est le cas de la rue des Sports et des Perdrix.

7

LA PLACE HENRI DUNANT

- › Les participants pensent que les commerces existants doivent être renforcés, et cela passe aussi par une facilitation des cheminements piétons, un ajout de places de parking et une pacification de la rue Casanova : en effet aujourd'hui le problème est que les gens préfèrent aller au centre commercial en voiture plutôt que de faire 50 mètres à pied.
- › Certains proposent même d'ajouter une programmation commerciale en rez-de-chaussée sur le projet.
- › A également été mentionné un manque d'offre de services, en santé notamment.
- › Par ailleurs, la liaison avec le centre-commercial semble être un problème, car rien n'est prévu pour les personnes qui souhaitent y aller à pied. Certains se posent la question de la possibilité d'une passerelle au-dessus de la RD4.

8

LA MAILLARDE

- › Les participants, et notamment les riverains de ce terrain agricole, ont d'abord échangé sur les usages actuels du site : ils indiquent qu'à part la cultivation du paysan, beaucoup de motos passent sur le terrain et occasionnent des nuisances ; d'autres viennent y promener leur chien par exemple.
- › Quant à la liaison de cette partie de la Maillarde vers Chennevières, Cyril Trétout indique que seule une liaison piétonne et vélo est prévue mais que l'aménagement sera réversible si besoin.

9

LA FUTURE CENTRALITÉ

- › Cyril Trétout indique l'emplacement de la future centralité, autour de l'équipement public et d'une placette où sera réalisé un travail important sur l'intégration du minéral et végétal. Dans la continuité avec l'allée verte, il précise que différents usages peuvent être imaginés pour susciter de la convivialité : des points de rencontre, des jeux pour enfants...
- › Les participants se posent notamment la question de la connexion viaire autour de la place : sera-t-elle uniquement piétonne ? elle va-t-elle modifier des sens de circulation existants ? Y aura-t-il une aire de retournement ?
- › Des riverains indiquent notamment que la rue Constantin Limpens avait été mise à sens unique de manière à couper une circulation trop importante et de shunte par rapport à la N4. Il s'agit donc de prendre ces évolutions en compte de manière à ne pas rétablir des mauvaises ex-habitudes.
- › Au niveau de la future école, ils demandent également qu'une réflexion soit faite pour ne pas que les problèmes de desserte des équipements soient reproduits : il faut penser aux parents qui viendront déposer leurs enfants, à pied ou en voiture, et prévoir des aménagements viaires en conséquence.



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



DU 5 MARS AU 13 AVRIL INCLUS

Exposition en Mairie



11 AVRIL

DE 14H À 17H

Permanence d'EPAMARNE et de la Commune
en Mairie



29 MARS & 12 AVRIL

Ateliers participatifs



25 MAI

Réunion publique - Fête des voisins



SEPTEMBRE

Réunion publique de restitution